

AVRIL 2008 - n°66

Dans le cadre de son programme **Médias pluralistes pour la paix et la démocratie en Afrique centrale**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, **Africentr@lemédias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale. Après trois ans et demi d'existence, *Africentr@lemédias*, votre rendez-vous mensuel sur l'actualité des médias d'Afrique centrale **se modernise** et vous propose de **nouvelles rubriques**.

Sommaire

1. Nouveautés

- > Cameroun : Quatre nouveaux journaux en kiosques
- > Cameroun : une autre tribune pour le monde rural
- > Cameroun : la BBC en FM à Garoua
- > RDC : Mwangaza re-naît à Kisangani
- > RDC : *La voix de l'Allemagne* émet à Kisangani
- > RDC : *Radio Maendeleo* émet 24 heures sur 24
- > RDC : Une nouvelle radio dans le Maniema
- RDC : *Wantashi*, une nouvelle chaîne privée à Lubumbashi

2. Focus

- > Des médias kenyans dans le doute

3. Vie des médias

- > Cameroun : Incertitude sur la convention collective
- > Cameroun : Les Sciences récompensent deux journalistes
- > Cameroun : Un prix en gestation
- > Centrafrique : *Rfi Planète Radio* forme les journalistes en gestion de conflits
- > Centrafrique : Le Groupement des éditeurs centrafricains met de l'ordre dans sa maison
- > Centrafrique : Le Gouvernement rappelle cinq stations privées à l'ordre
- > Centrafrique : Un 'bœuf qui tourne' donne de l'énergie à *Maïgaro*
- > Centrafrique : Création de la commission de délivrance de la carte de presse
- > RDC : Les journalistes femmes scrutent leurs atouts et limites
- > RDC : Une formation sur la justice transitionnelle
- > RDC : Réhabilitée, la HAM prend des décisions
- > RDC : Afem/Sk éduque les femmes rurales aux droits de la femme et à la bonne gouvernance
- > RDC : *Search for common ground* forme en débat radiophonique et bonne gouvernance
- > RDC : Un réseau de journalistes pour l'Initiative du bassin du Nil
- > RDC : *L'ABC du journaliste radio*, pour les jeunes boyomais
- > Rwanda : Disparition du journaliste Bonaventure Bizumuremyi
- > Rwanda : Radio Maria Rwanda accusée d'indifférence face au deuil national
- > Tchad : Mise en place d'une coalition pour défendre la liberté de la presse

4. @ découvrir, à lire

- > www.radiondekeluka.org

5. Agenda

- > Human rights watch recherche un directeur général pour sa division de l'Afrique
- > Prix Kurt-Schork du journalisme

6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

- > RDC : Des radios des PARI Mbuji-Mayi et Lubumbashi renforcées
- > Burundi : 5e atelier thématique sur le VIH - SIDA du 25 au 28 mars 2008
- > Ateliers d'éducation aux médias
- > Appel à candidatures AMES
- > À venir : Lancement de l'action Bourses d'échanges transfrontaliers
- > Rwanda : Atelier VIH Sida au Rwanda

1. Nouveautés

> Cameroun : Quatre nouveaux journaux en kiosques

Quatre nouveaux titres ont fait leur apparition dans les kiosques du Cameroun aux mois de mars et avril 2008. Il s'agit de *Cameroon Culture*, un magazine consacré exclusivement à la culture camerounaise et vendu à 1000 FCFA (1,52 euros). Il s'agit aussi du bimestriel *Hommes d'Afrique Magazine* consacré à l'actualité des personnalités africaines. Ce magazine en quadrichromie, vendu à 1500 FCFA (2,28 euros) paraît à Yaoundé sous la direction de Samirat Ntiaze. Les autres parutions sont *Nkul – Veme*, trimestriel d'informations générales paraissant à Yaoundé et « *Enviro – Vision* », hebdomadaire spécialisé dans les questions de protection de l'environnement et paraissant à Douala. Ces deux derniers titres sont vendus à 300 FCFA (0,45 euro) l'exemplaire.

Contact

Courriel : hombresdafriquemagazine@yahoo.fr

Courriel : *Enviro – Vision* : nkoyock_jacqueline@yahoo.fr

> Cameroun : Une autre tribune pour le monde rural

Déjà directeur de publication du mensuel *La Voix du Paysan* consacré surtout à l'agriculture et à l'élevage, Bernard Njonga vient de lancer le premier numéro d'un autre magazine intitulé *Eclat d'Afrique* qui se veut « *le peuple des ruraux* ». Imprimé en Belgique en quadrichromie sur papier glacé, ce mensuel s'illustre par des portraits de paysans, des découvertes et des reportages sur les richesses gastronomiques, artistiques ou culturelles des campagnes camerounaises. Il est édité par Dynamique Afrique centrale (DAC), une association sous-régionale de la société civile, basée à Yaoundé. Mais il est aussi distribué en Europe.

Contact

Prix : 1000 FCFA (1,52 euros).

Courriel : eclatdafrique@gmail.com

> Cameroun : La BBC en FM à Garoua

Depuis le 18 avril 2008, la *BBC* (British Broadcasting Corporation) émet en FM à Garoua, principale ville de la partie nord du Cameroun, sur la fréquence 94. 4 Mhz. A cette occasion, la chaîne anglaise a diffusé le même jour une « journée Cameroun » avec de nombreux reportages et interviews sur le pays. Avant Garoua, la *BBC* émettait déjà en FM à Douala, Yaoundé et Bamenda.

Contact

www.bbc.co.uk/afrique

> RDC : Mwangaza re-naît à Kisangani

Mwangaza ("Lumière", en swahili), hebdomadaire d'informations générales paraissant à Kisangani, est de nouveau sur scène après plusieurs années d'absence. Le manque d'imprimerie ainsi que le faible pouvoir d'achat de la population explique cette disparition, et la difficulté d'une telle entreprise de production d'un journal local. Les journaux lus à Kisangani arrivent par avion depuis Kinshasa, tandis que les journaux locaux sont photocopiés en format A4. D'un tirage de plus au moins 200 journaux par parution, le journal *Mwangaza* respecte les normes d'un journal grâce à la collaboration d'une mini imprimerie locale. La reprise des activités économiques, quoique timide, permet à ce journal d'être consommé localement. Néanmoins, M. Mangubu Lotika, responsable de ce journal, à l'instar des autres responsables des journaux locaux, plaide pour l'installation d'une imprimerie moderne à Kisangani. L'hebdomadaire est vendu au prix unique de 1500 FC (presque trois dollars américains).

/ FN / IPP /

> RDC : La voix de l'Allemagne émet à Kisangani

Fruit d'un accord de partenariat qui lie la radio locale OPED FM à la *Deutschewelle*, La voix de l'Allemagne émet désormais à Kisangani sur la fréquence 104.2 Mgh. Les journalistes de la radio locale devraient bénéficier de formations en Allemagne ou en RDC grâce au soutien financier de la *Deutschewelle*. Un appui en équipement à la radio OPED FM est également prévu dans le cadre de ce partenariat. Les premières diffusions d'émissions à Kisangani remontent à la deuxième moitié de février 2008. Avec un programme diversifié, la Voix de l'Allemagne propose des émissions en Français et en Swahili et ce de 12h à 15 h, de 17h à 18h et de 19h à 20h. On pouvait déjà suivre à Kisangani les émissions de Radio France Internationale, de la BBC Afrique et de la Voix de l'Amérique.

/ FN / IPP /

> RDC : Radio Maendeleo émet 24 heures sur 24

Radio Maendeleo de Bukavu émet, depuis le 15 avril 2008, 24 heures sur 24. La musique libre coule entre l'antenne vespérale (de 15h05 à 22h00) et celle matinale (5h05 à 9h30), entre cette dernière et celle de la mi-journée (de 11h50 à 15h00). Grâce à l'émetteur de 1000 w de sa station mère ainsi que ceux des stations relais de Chomuhini (500w) et de Kavimvira (300w), Radio Maendeleo couvre toute la province du Sud-Kivu ainsi que de larges portions de la province du Nord-Kivu, du Rwanda et du Burundi. Elle émet sur les fréquences de 88.7, 97.5 et 103.6 Mhz.

Contact

Kizito Mushizi, directeur

Tél. : +243 815 196 863, +243 997 708 816, +243 853 717 885

Courriels : kizmush@yahoo.fr, myradio1@hotmail.com

/ DM / IPP /

> RDC : Une nouvelle radio dans le Maniema

Haki Zabinadamu Maniema (RHBM en sigle), une nouvelle radio communautaire, a été officiellement ouverte à Kindu le 19 avril par l'ONG du même nom à la suite d'une phase expérimentale de trois mois. L'union européenne a financé l'installation de cette radio, troisième chaîne dans le chef lieu du Maniema, après la RTC Mali et Gunda FM. Une formation de trois jours en techniques du journalisme à laquelle trente journalistes et animateurs du secteur audiovisuel des villes de Kindu et de Kasongo ont participé, a précédé la cérémonie d'ouverture.

Contact

Raphaël UPELELE LOKENGA, Secrétaire général

Tél. : 0813130297

/ SM / IPP /

> RDC : Wantashi, une nouvelle chaîne privée à Lubumbashi

Une nouvelle chaîne privée de radiodiffusion et de télévision dénommée *Wantashi* (« L'excellence », en kibemba, le dialecte local) a vu le jour au mois de mars à Lubumbashi, chef lieu de la province du Katanga. Ses émissions à la télévision sont encore en phase de réglages afin d'obtenir la meilleure qualité de son et d'image possible, et portent d'ailleurs la mention "Essais Techniques". Chaîne à vocation commerciale, *Wantashi* ouvre ses antennes à la publicité, à l'évangélisation et à la détente avec une nette prédominance des sports. Elle peut compter sur une équipe de journalistes issus des autres médias de la ville, attirés par les conditions salariales offertes par la nouvelle chaîne. Lubumbashi, avec une population en croissance qui dépasse aujourd'hui les 1.500.000 habitants, compte à ce jour une dizaine de chaînes de télévision et une quinzaine de stations de radio. A côté de celles-ci, certaines chaînes de radio et de télévision émettant de Kinshasa sont captées à Lubumbashi grâce à l'installation d'antennes relais.

/ FS / IPP /

2. Focus

> Des médias kenyans dans le doute

Face aux violences que leur pays a connues en janvier 2007, les médias kenyans ont été attentifs à ne pas devenir facteurs de conflit. Mais curieusement, leur attitude fait l'objet d'interprétations différentes : choix responsable, ou faillite du journalisme.

Durant la crise surgie fin décembre, les médias kenyans ont fait des choix. Des choix de conscience, à ce titre respectables, qu'il s'agit moins de critiquer que d'analyser. Un rapport commun de trois associations spécialistes des médias¹ indique que cette presse a « adopté en conscience une attitude pacificatrice, appelant au calme et à la réconciliation (...) au risque pourtant de faillir à son devoir de récolter des faits... ».

Percevant à juste titre les risques d'alimenter la division ethnique et la violence par une analyse trop pointue ou un langage inapproprié, les grands médias kenyans ont choisi, certains jours, « de favoriser les initiatives pacifistes jusqu'à jouer la carte du 'prêche' ».

« Personne ne nous a empêchés de faire quoi que ce soit, tente d'expliquer Kwendo Opanga, directeur éditorial du Standard Group et journaliste expérimenté, cité par ce rapport. Je pense que la peur d'alimenter la haine ou la division ethnique est restée très présente dans notre esprit. » Au point que, conclut-il, « nous n'avons pas été en première ligne dans la recherche de la vérité ». Et d'aboutir – c'est le rapport qui l'affirme, à la « faillite des médias kenyans ».

Cette interprétation négative – à partir du même constat – n'est cependant pas partagée par tous. Pour Brice Rambaud², les journalistes se sont référés à l'attitude appelée « journalisme pro-actif », c. à d. orienté par la volonté d'influencer le cours des réalités dans un sens pacificateur³. « Le spectre du Rwanda et de ses 'médias de la haine' a trotté dans les esprits des journalistes kenyans car retenue, unité de la profession et appels au calme restent les maîtres mots des médias kenyans devant la gravité des troubles qui secouent le pays. » Ou encore : « Par un travail responsable et un appel au calme sans cesse renouvelé, les principaux médias kenyans s'instituent porte-parole de l'intérêt et de l'unité de la nation, veulent jouer un rôle de contre-pouvoir influent. » Une attitude présentée comme « responsable », mais qui a des conséquences sur le choix des sujets abordés. « Pour ne pas mettre de l'huile sur le feu, les médias décident de ne pas prendre position sur la régularité ou

¹ Kenya : l'expérience des limites, Reporters sans Frontières, International Media Support et Article 19, février 2007.

² Brice Rambaud, *Entre Information et condamnation. Les médias kenyans dans la campagne électorale de décembre 2007*, CEMIC, Université de Bordeaux 3, 2008.

³ Cette conception fait l'objet de débats résumés au début du livre *Afrique centrale. Médias et conflits. Vecteurs de guerre ou acteurs de paix*, sous la dir. De Marie-Soleil Frère, Ed. Complexe-Grip-Panos, Bruxelles, 2005.

l'irrégularité du scrutin durant la première semaine de janvier. Pas d'investigation et peu de divulgation des anomalies électorales. »

Mais l'analyse, précise le chercheur, doit être nuancée : « la lecture des journaux de tradition anglo-saxonne, séparant faits et analyse, montre qu'il existe une subtile nuance entre articles très factuels, qui convergent clairement vers une élection souffrant d'irrégularités pendant la phase de comptage des voix (...) et les articles d'opinion qui, pour ne pas exacerber les tensions populaires, préfèrent ne pas prendre position ».

Pro-actif : ça se discute

« Responsable » : le terme est utilisé aussi par Macharia Gaiho, rédacteur en chef au quotidien The Nation, et proche du président réélu, qui estime que les rédactions du Kenya ont très bien perçu le rôle négatif que les médias peuvent jouer en jetant de l'huile sur le feu : « Pour cette raison, le comportement de la presse a grand tirage a été extrêmement responsable ». Mais au prix d'une auto-censure, de l'abandon des règles professionnelles et, surtout, d'un refus de pousser les analyses à fond, jusqu'aux causes conflictuelles des tensions, ce qui empêche d'attaquer les problèmes à leur racine, selon le rapport précité. « La presse, conclut toujours dans la même étude David Makali, directeur du Media Institute d'Afrique australe, a abandonné ses règles professionnelles et a sauté dans le train des prêcheurs de paix et de réconciliation. »

Pas question de l'en blâmer. D'ailleurs, avec le spectre du Rwanda et de la Côte d'Ivoire dans le dos, qu'aurions-nous fait à la place de nos confrères kenyans, qui ont beaucoup débattu de ces enjeux au sein de leurs propres rédactions? Que faire, sinon réfléchir encore et encore à nos pratiques ? Voilà un cas où la presse a bien compris les risques de contribuer au conflit et qui est tombée dans l'extrême inverse, à savoir ne plus informer correctement. N'y aurait-il donc pas d'alternative ?

Jane Godia, rédactrice en chef du Standard — le second plus grand organe de presse au Kenya — a ainsi prié les journalistes d'éviter des termes comme « génocide » et « guerre tribale » qui n'aident pas à la guérison de la nation. Mais si l'une des explications d'un conflit est vraiment à base ethnique ? Les événements de la seconde quinzaine de janvier, au Kenya, font douter : s'éloignant du seul conflit politique né de la fraude électorale, ils ont fait place à l'expression de tensions plus anciennes, plus profondes, inscrites dans la mémoire collective et qui ressurgissent. Des tensions à base ethnique.

Entre les deux attitudes, incendiaire ou lénifiante, il doit y avoir place pour les faits et leur analyse (bien que la presse kenyane, de tradition anglo-saxonne, tende à les séparer), dans un langage réfléchi. Sans doute cela passe-t-il par une lucidité permanente, de la part des journalistes, sur leur pratique quotidienne ; par une grande prudence, qui va à l'encontre de la précipitation et du scoop ; par une vérification encore plus serrée des infos et des sources qui les fournissent ; et par une réflexion commune chaque fois que possible, au sein des rédactions. La thèse du journalisme pro-actif se discute, mais elle peut se défendre. Mais ce choix doit alors être fait dans son intégralité et exige, comme le rappelle Brice Rambaud, que les journalistes « exercent leur métier avec rigueur – par l'éducation, la dénonciation des stéréotypes, l'analyse honnête des causes des conflits, la proposition d'alternatives à la violence. »

Signalons, pour terminer, que dès la mi-janvier, un colloque a réuni des journalistes kenyans qui portent un regard beaucoup plus critique, estimant que certains d'entre eux ont effectivement contribué à accroître les violences. Mais leur regard semble trop proche de l'événement pour en tirer des conclusions définitives.

André Linard
© InfoSud Belgique

3. Vie des médias

> Cameroun : Incertitude sur la convention collective

Annoncée pour le 10 avril 2008 à la suite de précédents reports, très attendue des journalistes, la signature de la convention collective de la presse camerounaise n'a pas eu lieu. En lieu et place, le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Robert Nkili, a reçu ce jour-là les patrons de presse. « L'objectif est d'avoir l'adhésion des patrons, qui sont incontournables dans l'existence de la convention », expliquait alors Robert Nkili. Et ce jour-là, les patrons sont repartis sans témoigner de cette adhésion, préférant annoncer qu'ils allaient se concerter de nouveau... Ce qui a amené le ministre à dire que « la convention n'est pas encore prête ». Un commentaire qui n'a pas plu au Syndicat des Journalistes Employés du Cameroun (SJEC), principal instigateur de cette convention collective en 2005. Dans un communiqué rendu public quelques jours plus tard, ce syndicat écrit : « lorsque le ministre affirme que la convention n'est pas prête, et semble justifier cette affirmation par la non-adhésion des patrons de presse, non seulement il se dédit, mais il se livre à un dilatoire qui contrarie les dispositions de l'article 52 du code du travail. » Le code du travail permet en effet au ministre du Travail de prendre un arrêté pour étendre à l'ensemble d'un corps de métier une convention collective préalablement signée entre une partie seulement des patrons et des employés de ce corps.

Actuellement, plus aucune date n'est avancée pour la signature de cette convention collective ; et même les membres de la commission mixte paritaire mise en place pour y travailler n'y comprennent plus grand-chose...

/ JC / IPP /

> Cameroun : Les Sciences récompensent deux journalistes

Deux journalistes camerounais ont décroché au mois de février dernier à Doha au Qatar les prix des meilleurs reportages scientifiques d'Afrique décernés par la Fédération internationale des journalistes scientifiques. Il s'agit de Christophe Mvondo pour l'Afrique francophone et de Dora Shey pour l'Afrique anglophone. Le concours a eu lieu du 4 au 10 février 2008 à Doha à l'occasion des travaux d'évaluation à mi-parcours d'une formation en ligne sur le journalisme scientifique que les deux lauréats suivent en compagnie d'autres journalistes du sud.

En service au desk régional de Yaoundé du quotidien *La Nouvelle Expression* paraissant à Douala, Christophe Mvondo explique son travail : « je me suis demandé comment une ville du désert comme Doha pouvait être si verte. Ce qui m'a conduit à découvrir un système d'irrigation assisté par ordinateur. » Ce sujet lui a également permis d'être reçu avec la mention « excellent ». Quant à Dora Shey, elle travaille pour la *Cameroon Radio and Television* (CRTV), la radiotélévision gouvernementale. Les prix remportés par les deux lauréats comprennent entre autres un ordinateur portable.

/ JC / IPP /

> Cameroun : Un prix en gestation

« Médiations Press Trophies » est le nom du concours que vient de lancer « Médiations », une association qui regroupe essentiellement des journalistes exerçant à Douala. Selon les explications de Marion Obam, présidente de cette association, il s'agit de récompenser ceux qui s'efforcent à respecter les principes fondamentaux du métier, « dans un contexte où la crédibilité de la profession est mise à mal. » Ledit concours s'adresse aux journalistes anglophones et francophones de radio, de presse écrite et de télévision dont les travaux ont été diffusés dans les médias locaux. Les prix récompenseront le 3 mai 2008 les meilleurs reportages, enquêtes, articles de découverte, émissions de débats, dessin de presse, ainsi que la meilleure présentation du journal à la radio et à la télévision. Il est également prévu un prix « Spécial Sixties » qui sera attribué au journaliste dont la carrière « a de quoi ravir la jeune génération ». Le communiqué officiel du concours paru dans les journaux ne fait pas allusion à la nature des prix. Mais l'on apprend qu'une grande importance a été accordée à la qualité des trophées qu'on dit « réalisés avec l'appui d'un designer », plutôt qu'à l'aspect financier. Quant au jury, qui recherchera la clarté, l'originalité et la qualité des travaux soumis, il est composé entre autres de Laurent Charles Boyomo Assala, directeur de l'Esstic, l'Ecole supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication.

/ JC / IPP /

> Centrafrique : RFI Planète Radio forme les journalistes en gestion de conflits

Une formation au traitement journalistique des conflits et des questions de droits de l'Homme mise sur pied par RFI Planète Radio a réuni seize journalistes des radios nationale et locales centrafricaines durant 10 jours et ce à partir du 29 mars. Intitulé « Journalistes de paix », ce séminaire a été animé conjointement par MM Yannick De Mol pour RFI et Christian Aimé Ndotah, journaliste à Radio Centrafrique. Le coordonnateur du Réseau de la démocratie dont les radios membres diffuseront les travaux réalisés durant ce séminaire, l'Abbé Jean Ignace Manengou, en a rappelé l'enjeu : la formation de « journalistes professionnels, sensibles aux conflits, capables de contribuer au retour définitif de la paix et à la réconciliation nationale. » Les différents messages diffusés lors de cette rencontre étaient axés sur les droits de l'Homme, l'utilisation de techniques de gestion de conflits, la responsabilité sociale du journaliste... mais aussi sur l'importance de travail de préparation des émissions, une étape déterminante que l'on peut nommer 'pré-production'. Pour Yannick De Mol, les participants à ces assises « doivent dorénavant mesurer la portée de leurs émissions avant de les diffuser aux auditeurs, c'est-à-dire se demander quelle influence leur travail va avoir sur le conflit dont ils parlent, sur la société, ... ». Quatre débats radiophoniques réalisés en situation de faux-direct ont été produits durant ce séminaire: deux en français, deux en sango.

/ JY / IPP /

> Centrafrique : Le Groupement des éditeurs centrafricains met de l'ordre dans sa maison

Face aux nombreux dérapages observés au sein de la profession, le Groupement des éditeurs de la presse privée indépendante de Centrafrique (Geppic) a décidé, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue en avril, de remettre de l'ordre dans sa maison. Dans un communiqué sanctionnant cette rencontre qui a regroupé les directeurs de publication des journaux privés, le président du Geppic, Alkali Ngandji, s'est montré ferme à l'endroit d'un confrère, accusé de vol, et pris des mesures pour que les « *journalistes véreux soient sévèrement sanctionnés* ». Selon un directeur de publication, la profession de journaliste en Centrafrique est bafouée, surtout par certains confrères qui ne respectent pas les règles du métier. Disputes autour des perdiems offerts lors des reportages, escroqueries, chantage, non respect de la déontologie... autant de griefs formulés par l'assemblée générale contre « *les journalistes indélicats* ».

/ JY / IPP /

> Centrafrique : Le Gouvernement rappelle cinq stations privées à l'ordre

Le 2 mars 2008, le ministre de la communication et de la réconciliation nationale, Cyriaque Gonda, sommat Ndeké-Luka, Néhémie, Voix de la grâce, Notre dame et Voix de la paix, cinq stations privées non commerciales installées à Bangui de « mettre un terme aux diffusions de messages publicitaires ». Depuis plus de deux ans, les habitants de la capitale et certaines organisations installées en Centrafrique, préfèrent passer leur messages ou annonces publicitaires sur ces cinq radios, qui ont plus d'audience auprès du public. Une situation qui n'arrange pas la télévision et la radio nationales, lesquelles « perdent de plus de plus de clients », déplore le ministre Cyriaque Gonda. Pour ce dernier, ces cinq stations n'étant pas des radios commerciales, elles « n'ont donc aucun droit de diffuser des publicités ». Pour le ministre Cyriaque Gonda, les responsables de ces médias doivent faire montre du respect des règles régissant la loi de 2005 sur la liberté de la communication en République centrafricaine. Parallèlement à cela, l'Unicef a elle décidé de signer un accord avec ces cinq stations (en plus de la radio-télévision nationale) pour qu'elles réalisent des reportages sur les droits de l'enfant, en retour de quoi elles bénéficient annuellement de don en matériels techniques. « Cest moyens vont aider les journalistes de ces radios à mener à bien leurs activités », rassure Mme Sylvie Panika, première vice-présidente de l'Ujca, l'Union des journalistes centrafricains.

/ JY / IPP /

> Centrafrique : Un 'bœuf qui tourne' donne de l'énergie à Maïgaro

La radio *Maïgaro* de Bouar (452 km au nord-ouest de Bangui), dans la préfecture de la Nana-Mambéré, en République centrafricaine, fonctionne depuis fin mars 2008 grâce au dispositif dit du « Bœuf qui tourne » destiné à produire de l'électricité par traction animale. Deux bœufs tournant autour d'un axe actionnent un alternateur électrique relié à 2 batteries de camion. Ce mouvement fournit environ 1000 watts par heure, qui alimentent la radio *Maïgaro* émettant à 80km à la ronde. «Voilà des années que nous installons des radios communautaires dans la brousse ou les pays en guerre, mais le problème récurrent de ces projets est l'énergie», explique Max Bale, chef de projet à Radio France Internationale (Rfi) et concepteur du *bœuf qui tourne*. La radio *Maïgaro*, membre du réseau de la démocratie, émet désormais de six à huit heures par jour, contre seulement une à deux heures auparavant. En dehors de la capitale centrafricaine, Bangui, alimentée par deux centrales hydroélectriques installées à Boali (90 km au nord), sur la rivière Mbali, toutes les villes du pays, dont Bouar, sont alimentées par des centrales thermiques implantées par la société nationale d'électricité (Enerca) et fonctionnant généralement de 18h à 22 h.

/ JY / IPP /

> Centrafrique : Création de la commission de délivrance de la carte de presse

L'Assemblée nationale a voté, le 11 avril 2008, le projet de loi autorisant la création de la commission pour la délivrance de la carte de presse. Cette nouvelle structure est composée de neuf membres dont les représentants des ministères de la culture, de la défense nationale, des sports et de l'Observatoire des médias centrafricains (Omca). Pour la parlementaire Anne-Marie Goumba, cette initiative salutaire « permettra au gouvernement de délivrer la carte de presse aux vrais professionnels des médias, afin de faire obstacle aux brebis galeuses qui ternissent très souvent l'image de marque des journalistes ». Le projet de loi proposé par le ministère de la communication, du dialogue et de la réconciliation nationale modifie les dispositions de la loi 05.002 du 28 février 2005 relative à la liberté de la communication en Centrafrique. Face aux désordres observés au sein de leur profession, les journalistes centrafricains, avaient, lors des Premiers états généraux des médias centrafricains (Pegmc) organisé en 2007 à Bangui, recommandé la création d'une commission chargée de la délivrance de cartes de presse.

/ JY / IPP /

> RDC : Les journalistes femmes scrutent leurs atouts et limites

« *Autonomisation de la femme des médias, atouts, limites et concrétisation* » est le thème auquel était consacré une matinée d'échanges organisée par l'Association des journalistes de la presse féminine (AJPF) le 8 avril 2008 à Kinshasa.

Des différents exposés, on retiendra que l'égalité des sexes a été définie non pas comme un but en soi, mais plutôt comme une condition sine qua non pour atteindre tous les autres Objectifs du Millénaire pour le développement par la présidente de l'AJPF, Jacqueline Mulanga. La Secrétaire générale de l'association, Mme Makaya, a pour sa part mis l'accent sur les atouts, limites et contraintes auxquelles font face les journalistes femmes de la République démocratique du Congo. Parmi les atouts, elle a cité les talents des journalistes pionnières qui ont fait preuve de beaucoup de compétence sans avoir pour autant reçu une formation dans une école de journalisme. Elle a néanmoins reconnu les lacunes qu'accusent les journalistes femmes dans la maîtrise de l'outil informatique. C'est ainsi que l'association fait de l'initiation à l'informatique une des priorités de son programme. Les journalistes congolaises se reconnaissent toutefois des talents de manager, et quelques cas de médias furent épinglés où les femmes « gèrent les ressources humaines avec doigté ». Les participantes ont toutefois noté des limites et des contraintes dans l'exercice de leur métier, tels que les coutumes et les préjugés envers les femmes, la pauvreté ainsi que le statut et les instruments juridiques, qui freinent leur épanouissement intégral. Pour y remédier, Mme Charlotte Ngungi, du Bureau genre de la Mission de l'ONU au Congo (Monuc) suggère aux femmes de s'intéresser davantage aux questions de pouvoir dans les rapports entre les hommes et les femmes. Créée en 1981, l'AJPF compte 72 membres. Depuis six ans, elle a accepté d'intégrer des hommes. Six hommes ont, depuis, rejoint ses rangs dont un occupe les fonctions de vice-président et un autre secrétaire général adjoint de l'association.

/ FB / IPP /

> RDC : Une formation sur la justice transitionnelle

En prévision du stage de formation qu'organise, du 5 au 16 mai à Kinshasa, la BBC World Service Trust au profit d'une vingtaine de journalistes congolais sur le thème "communiquer sur la justice transitionnelle", une conférence-débat a été organisée sur le même sujet le lundi 29 avril à Kinshasa au profit de responsables de rédactions et défenseurs des droits de l'Homme. « Justice transitionnelle et médias en RDC » a été le thème de cette conférence co-animée par M. Paul Madidi, chargé de communication au bureau kinois de la Cour pénale internationale, Me Nicole Odia (avocate), M. Freddy Kitoto de l'Association africaine des droits de l'Homme/Lubumbashi et Thivis Tshivuadi de Journalistes en danger. Au terme des exposés et discussions, les participants ont reconnu la nécessité pour le journaliste d'intérioriser les mécanismes de la justice transitionnelle afin de sensibiliser la population. Il s'est agi pour eux de proposer des mécanismes palliatifs à une justice qui ne répond pas aux préoccupations profondes de la population. Ce projet est réalisé en collaboration avec le Centre international pour la justice transitionnelle (CIJT).

/ FB / IPP /

> RDC : Réhabilitée, la HAM prend des décisions

Réhabilitée dans son fonctionnement par une décision de la Cour suprême de justice intervenue le 30 janvier 2008, la Haute autorité des médias (HAM) a décidé de rebondir en tant qu'instance de régulation des médias et de poursuivre ses activités jusqu'à la mise en place effective du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC).

Au cours de sa dernière session tenue en mars et avril derniers, la HAM a entre autres constatations fustigé certaines dérives dans les médias congolais, notamment le non respect par les médias de la factualité dans la relation des événements, le culte exagéré du sensationnel, la diffusion non contractuelle des programmes, séries et autres films dont les droits sont protégés, le non respect de la législation relative à la déontologie médicale à travers les médias, le non respect de la dignité humaine. Il a également été question de la réglementation relative à la publicité des boissons alcoolisées, ainsi que des moyens de lutter contre l'incitation à la haine.

Au terme de cette session, l'assemblée plénière de la HAM a décidé de suspendre de ses fonctions M. Dominique Sakombi Inongo, président intérimaire en remplacement de Modeste Mutinga depuis son accession au rang de sénateur, de cette institution d'appui à la démocratie. Il est reproché au suspendu une gestion peu transparente de 49 millions de francs congolais (plus ou moins 90.000 USD) destinés notamment au fonctionnement et à la paie du personnel du Centre de monitoring des médias congolais (CMMC). La HAM traverse une situation difficile depuis deux ans. Le remplaçant de Modeste Mutinga a été nommé ministre de la Culture. Après la suspension de M. Sakombi Inongo, on annonce la fin de contrats de coopération technique et d'assistance liant l'instance de régulation avec certains partenaires extérieurs.

/ FB / IPP /

> RDC – Afem/Sk éduque les femmes rurales aux droits de la femme et à la bonne gouvernance

Seize journalistes membres de l'Association des femmes des médias du Sud-Kivu (Afem/Sk) ont parcouru, du 18 au 29 avril 2008, les huit territoires de la province pour éduquer les femmes rurales aux droits de la femme et à la bonne gouvernance. Il s'agit des territoires de Fizi, Idjwi, Kabare, Kalehe, Mwenga, Shabunda, Uvira et Walungu.

Deux par deux, ces dames ont formé, à chaque chef-lieu de territoire, cinquante femmes leaders choisies dans les clubs d'écoute des radios partenaires, les associations locales, les enseignantes et les infirmières.

'Nous profitons de ces sorties pour implanter partout nos noyaux. Ils alimenteront nos émissions radiophoniques avec des éléments sonores pour dénoncer les coutumes rétrogrades et exhorter la femme rurale à s'impliquer davantage dans la gestion de chose publique', a révélé la chargée des productions de l'Afem.Sk, Cynthia Kanyere.

Maître Jean-Claude Mirindi de la Ligue des droits de la personne des grands lacs (Ldgl) et la secrétaire exécutive Vénantie Bisimwa du Réseau des femmes pour la défense des droits de la femme et la paix (Rfdp) avaient initié, le 31 mars 2008, ces seize membres de l'Afem/Sk à l'éducation des droits de la femme et à la bonne gouvernance. Ces dernières avaient échangé, le 9 avril, avec les administrateurs de territoires chefs coutumiers ou bami du Sud-Kivu.

L'organisation non gouvernementale suédoise Diakonia finance ce projet « *éducation des femmes rurales aux droits de la femme et à la bonne gouvernance* ».

Contact

Chouchou Namegabe, présidente

Tél. : +243 813180 007

Courriel : afemsk2003@yahoo.fr

/ DM / IPP /

> RDC : Search for common ground forme en débat radiophonique et bonne gouvernance

Search for common ground - Centre Lokole a formé, à Bukavu, du 21 au 25 avril 2008, treize journalistes de neuf radios et télévisions locales, en débat radiophonique et bonne gouvernance pour la construction de la paix. Il s'agit des radios Iriba FM, Kahuzi, Maendeleo, Maria, Neno la uzima, Radio télévision nationale congolaise (Rtnc), Radio télévision grands lacs (Rtvgl), Star, Vision shala télévision (Vstv). Après le rappel des fondamentaux de la presse audio, le formateur Aloys de Gonzague Niyoyita a insisté sur la table ronde et le débat radiophonique. Le premier format enregistre les points de vue de différents intervenants sur un sujet et les synthétise. Le second reçoit des positions antagonistes des participants dont le modérateur tire une conclusion consensuelle pour la construction de la paix et de l'Etat de droit.

Le professeur Séverin Mugangu de l'Université catholique de Bukavu (Ucb) a parlé de la bonne gouvernance au Sud-Kivu et Thaddée Hyawe-Hinyi de ProxiMédias Libres du rôle des médias dans la promotion de la bonne gouvernance. Les treize participants ont produit et enregistré une émission-débat de 45 minutes dans le studio du Centre Lokole à Bukavu. Cette émission, qui porte sur les leçons à tirer des élections générales de 2006 à la veille de celles municipales et locales, sera diffusée dans les neuf stations dont les journalistes ont participé à cette session. L'Usaid, la coopération américaine, et l'organisation suédoise Sida ont appuyé financièrement cette formation.

Contact

Aloys de Gonzague Niyoyita, formateur

Courriel : locole@centrelokole.org

Website : www.sfcg.org

/ DM / IPP /

> RDC : Un réseau de journalistes pour l'Initiative du bassin du Nil

L'Initiative du bassin du Nil (IBN) regroupe neufs pays (Burundi, République démocratique du Congo, Kenya, Rwanda, Tanzanie, Ouganda, Égypte, Soudan, Éthiopie) autour de la question d'une gestion pacifique des ressources apportées par les eaux du Nil. Afin de mieux en diffuser les enjeux, l'IBN a organisé un atelier de sensibilisation à destination de vingt journalistes des médias audiovisuels et de la presse écrite de la ville de Kisangani, en province orientale. Un réseau de journalistes a d'ailleurs été créé le 20 mars, avec pour mission d'identifier les différentes stratégies d'intervention à adopter afin d'informer un large public sur les enjeux liés au bassin du Nil pour les populations des pays riverains de ses eaux. Son rôle est également d'être le relais d'information vers d'autres réseaux et vers les décideurs, parlementaires, leaders d'opinion, la société civile et la population, en vue d'obtenir leur implication pour la sauvegarde du bassin du Nil. Le réseau est coordonné par Roger Lymbombo. La formation des journalistes lors de cet atelier fut assurée par Mme Henriette Ndombe, coordonnatrice nationale du projet de renforcement de confiance à l'IBN et M. Litiyo. Ils ont attiré l'attention des journalistes sur plusieurs défis que les pays du bassin du Nil ont à relever pour la sauvegarde de leur patrimoine en commun : la pauvreté, la désertification, l'accès inadéquat aux ressources disponibles, les problèmes environnementaux, etc.

Contact

André Kitenge

Tél. : +243 81 899 09 68

/ FN / IPP /

> RDC : L'ABC du journaliste radio, pour les jeunes boyomais

Le journalisme attire de plus en plus la jeunesse congolaise. Ainsi, des jeunes sans rudiments professionnels se greffent à une poignée des professionnels dans certains médias, et se retrouvent face à de nombreuses difficultés qu'il leur est difficile de résoudre. L'initiateur de la Radio Télé Numérique Boyoma (RTNB) de Kisangani a ainsi organisé une formation en mars 2008 principalement à l'attention de ces jeunes journalistes et d'autres qui en ont exprimé le désir. Intitulée "ABC du journaliste radio", cette formation a été animée conjointement par Max-César Lokate, journaliste politique à la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) et Me Justin Molima, tous deux venus de Kinshasa. A travers cette formation, les facilitateurs ont revisité quelques notions jugées essentielles dans la formation des journalistes, comme de pouvoir déterminer ce qui est une information, quels doivent en être les caractéristiques pour qu'elle soit complète et quel rôle elle joue. Au terme de cette formation, une page a été consacrée à la présentation d'un journal parlé, assortie de quelques remarques d'ordre pratique.

/ FN / IPP /

> Rwanda : Disparition du journaliste Bonaventure Bizumuremyi

Accusé de diffamation depuis la sortie, le 13 mars 2008, du numéro 45 de son bimensuel indépendant *Umuco*, le journaliste Bonaventure Bizumuremyi n'est plus visible à Kigali. Il est recherché par la Police rwandaise. Certains responsables des organes de presse composant le Comité d'autorégulation de la presse se sont réunis le 18 mars et ont condamné le journaliste et directeur de publication pour trois articles publiés par son journal. Ces articles portaient respectivement les titres: "Le président Kagame face à trois dilemmes de la fin du régime", "La clique du général Jacques Nziza continue à enflammer la ville de Kigali" et enfin "Rwanda: un pays sans justice". Ces responsables ont demandé qu'il lui soit retiré la carte de presse et que son journal soit suspendu pendant un an. Cet appel fut vite entendu par le Haut conseil de la presse, organe de régulation qui, le lendemain, retira pour 6 mois la carte de presse au journaliste et recommanda à la justice de suspendre la publication d'*Umuco* pendant un an. Le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) basé à New York a vite réagi en priant le gouvernement de ne pas poursuivre le journaliste. "*Nous comprenons que ces remarques ont été jugées profondément insultantes, mais les dirigeants politiques doivent tolérer les critiques, mêmes dures*", a déclaré Joël Simon, directeur exécutif du CPJ, dans un communiqué publié le 22 mars 2008.

/ VN / IPP /

> Rwanda : Radio Maria Rwanda accusée d'indifférence face au deuil national

Dans son quatrième rapport de monitoring, rendu public en mars 2008 et retraçant la façon dont les médias publiés ou émettant au Rwanda ont fait la couverture médiatique de la semaine réservée au deuil national, en avril 2007, en mémoire du génocide, le Haut Conseil de la presse, organe de régulation des médias au Rwanda, classe la Radio Maria parmi les radios qui n'ont pas assez parlé des sujets en rapport avec le génocide qu'a connu le pays en 1994.

Le rapport en question précise qu'il a analysé comment les médias rwandais ont formé et informé le public sur la 13^e commémoration du génocide, et examiné si transparaissait, dans les publications soumises au travail de monitoring, le rôle de la presse dans la réalisation des programmes du gouvernement dont notamment l'unité et la réconciliation, la justice dans les tribunaux traditionnels « gacaca », la lutte contre le divisionnisme et l'idéologie du génocide, le port d'assistance aux rescapés du génocide. Selon ce rapport, la Radio Maria Rwanda appartenant à l'Eglise catholique n'a évoqué le sujet en rapport avec le génocide - et en est accusée- que deux fois pendant deux semaines. Réagissant sur les antennes de la radio nationale le 17 avril 2008, le directeur de la radio Maria, M. Jean Paul Kayihura, a rejeté ces accusations disant que l'équipe de monitoring du HCP n'a considéré, dans son travail, que « le journal parlé », ignorant ainsi d'autres programmes. "En 2007, notre radio n'avait pas encore commencé à diffuser de journal parlé. Mais du matin au soir, nous évoquions tous les problèmes liés aux conséquences et séquelles du génocide à travers différents autres programmes : émissions, animations, messe,..." , a-t-il tenu à préciser. Parmi les recommandations émises à la page 36 du rapport du Haut conseil de la presse, figure celle demandant particulièrement à Radio Maria de publier des informations en rapport avec le génocide rwandais au lieu de se contenter uniquement des informations diffusées par Radio Vatican.

/ VN / IPP /

> Tchad : Mise en place d'une coalition pour défendre la liberté de la presse

Une coalition contre l'ordonnance 005/PR/95 portant régime de la presse au Tchad s'est constituée le 29 mars 2008. Elle regroupe plusieurs associations des droits de l'Homme dont la cellule de liaison des associations féminines et l'association des femmes juristes. Quelques avocats et magistrats en sont également membres. Le premier objectif recherché par la coalition vise à faire retirer cette loi jugée trop liberticide de par son contenu. Pour Massalbaye Ténébaye, coordinateur de la coalition et président de la Ligue tchadienne des droits de l'Homme, « la presse libre, par la pertinence des informations et des analyses, a su imprimer, façonner les opinions et placer le Tchad dans la cour des démocraties en construction en Afrique ». Par ailleurs, un autre membre de la coalition estime que la signature de l'ordonnance 005, après le coup de force manqué des rebelles les 2 et 3 février 2008, s'est faite en toute illégalité et est anticonstitutionnelle. La coalition entend donc mener une campagne de plaidoyer tout en engageant des actions judiciaires contre l'ordonnance.

/ LG / IPP /

4. @ découvrir, à lire

> www.radiondekeluka.org

La radio Ndéké-Luka qui émet en modulation de fréquence ainsi qu'en ondes courtes depuis Bangui, la capitale centrafricaine, a depuis mars dernier un site internet totalement opérationnel. Créé il y a près d'un an, ce site Internet met aujourd'hui en ligne les grandes informations diffusées par Ndéké-Luka, projet de la Fondation Hironnelle qui vise des objectifs de paix et de reconstruction et diffuse des bulletins d'information, des magazines et de la musique à destination des populations de Centrafrique et de la sous-région. Avec ce site, la volonté de Ndéké-Luka est de proposer « *des actualités à destination de la diaspora centrafricaine* », confie Martin Faye, responsable du projet. Concrètement, y sont postés tous les jours des flash infos qui résument l'actualité du jour, ainsi que, sous la rubrique « Actualités radio », les différents journaux, revues de presse et flash infos diffusés par la radio, à écouter sur ce site en un simple clic. Une recherche d'infos peut être effectuée par thématique : économie, politique, social, société, justice, sport. Des émissions thématiques et reportages peuvent également être écoutés sous la rubrique « Magazines radio ». L'onglet 'Radio Ndeke Luka' permet d'accéder à plus d'informations sur les caractéristiques et la philosophie qui sous-tend ce projet, la grille des émissions et leur contenu, les membres de l'équipe, l'impact sur la population, etc. Un site agréable à parcourir, très informatif et dynamique.

/ Infosud /

5. Agenda

> **Human rights watch recherche un directeur général pour sa division de l'Afrique**

Il s'agit d'un poste de direction de l'organisation de défense des droits humains, sur et en Afrique, qui implique la préparation de son plan d'action stratégique et la gestion de plus de 20 chercheurs et intervenants qui s'occupent des questions liées aux droits de la personne en Afrique sub-saharienne. Les candidats doivent posséder une grande expertise politique, une expérience de haut niveau du travail de défense des droits de la personne en Afrique, d'excellentes aptitudes à la gestion, ainsi que l'aptitude à communiquer de manière efficace en anglais et, idéalement, dans une autre langue pertinente. Cette position exige de fréquents déplacements internationaux. Pour poser sa candidature, faire parvenir un courriel contenant une lettre d'intérêt décrivant son expérience, son curriculum vitæ, des références (noms ou lettres), ainsi qu'un court échantillon de rédaction (non révisé par des tiers) à program@hrw.org. Prière de mentionner « Executive Director, Africa Division » en rubrique de votre courriel.

Plus d'infos

<http://www.hrw.org/jobs/docs/2008/02/15/africa18084.htm>

> **Prix Kurt-Schork du journalisme**

L'Institut pour le reportage sur la guerre et la paix (*Institute for War and Peace Reporting, IWPR*) sollicite des candidatures en vue de l'attribution des Prix Kurt-Schork du Journalisme international, qui reconnaissent le courage des journalistes, locaux et internationaux. Deux prix de 5 000 \$ US chacun sont attribués chaque année, l'un à un journaliste pigiste qui couvre les nouvelles internationales, l'autre à un journaliste local du monde en développement, qui démontre un grand courage dans la couverture de questions controversées. Les reportages peuvent porter sur un conflit, les droits de la personne, les questions trans-frontalières ou tout autre sujet de controverse, dans un pays ou une région en particulier. Les récompenses, financées par le Fonds commémoratif Kurt-Schork et Reuters, honorent la mémoire de Kurt Schork, reporter pigiste américain tué en mai 2000 dans une embuscade militaire tandis qu'il était en affectation pour Reuters en Sierra Leone. La date limite de réception des candidatures est le 1er juin 2008.

Plus d'infos

Courriel

schorkawards@iwpr.net

Web : <http://tinyurl.com/3retrts>

6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

> RDC : Des radios des PARI Mbuji-Mayi et Lubumbashi renforcées

Au cours du mois d'avril, l'Institut Panos Paris a poursuivi le renforcement des capacités des radios de proximité du Pôle d'Appui aux Radios Indépendantes (PARI*) de Mbuji-Mayi et de Lubumbashi, une première phase ayant eu lieu courant 2007. Une mission consacrée à l'approfondissement des compétences des techniciens, au renforcement du travail en réseau et de la connexion internet et à la mise en service des derniers matériels techniques. Elle a été réalisée par Francesco Diasio de l'Agence italienne multimédia Amisnet en collaboration avec l'animateur provincial d'IPP. Cette activité dédiée au renforcement des PARI s'inscrit dans le cadre de la poursuite du Projet d'Appui à la reconstruction et à la démocratisation de la RDC à travers les médias, développé par IPP en République Démocratique du Congo et soutenu par les Coopérations britannique (DFID), France Coopération Internationale (FCI) et irlandaise (Irish Aid).

> Burundi : 5e atelier thématique sur le VIH - SIDA du 25 au 28 mars 2008

Poursuivant le même objectif que les quatre précédents, l'IPP en partenariat avec l'Association Burundaise des Radiodiffuseurs (ABR) a organisé un atelier de formation sur le thème du Sida en milieu professionnel et sur les questions relatives à l'observance. Vingt-deux journalistes, qui avaient déjà participé aux ateliers précédents, y ont pris part. Ils ont ainsi renforcé leurs connaissances sur la thématique proposée et sur la loi sur les PVVIH. Plus précisément, cette formation avait pour objectif d'amener les journalistes à comprendre les enjeux de la lutte contre le VIH/SIDA en milieu du travail (lutte contre la stigmatisation et la discrimination, caisses de solidarité thérapeutique) et de les informer sur les enjeux de l'observance dans la prise en charge globale du VIH : prévention de la transmission par l'abstinence, la fidélité ou l'usage du préservatif ; prévention des infections opportunistes et prise des ARVs.

A l'issue de ces trois jours de formation, 12 chroniques respectivement en kirundi et en français ont été réalisées par les participants et diffusées sur les ondes des radios burundaises partenaires.

Cette activité s'inscrit dans le projet Médias des Grands Lacs au service de la consolidation de la paix et de l'état de droit, soutenu par les coopérations bilatérales suisse, suédoise et Cordaid.

> Ateliers d'éducation aux médias

Depuis le mois de janvier, l'IPP a démarré une action pilote dont l'objectif est de familiariser le public scolaire au travail des médias et de le sensibiliser à une écoute critique des émissions. Ainsi, 80 élèves de quatre établissements de Bujumbura participent aux différentes activités initiées : visites guidées dans les médias (radio Bonesha et la télévision Renaissance) ; formations, assistance dans la mise en place de deux clubs d'écoute au sein des établissements scolaires et réalisation de cinq émissions sur la thématique éducation aux médias. Des séances de restitution, afin d'élargir le nombre de bénéficiaires, sont actuellement en cours dans les quatre établissements scolaires bénéficiaires.

Cette activité s'inscrit dans le projet Médias des Grands Lacs au service de la consolidation de la paix et de l'état de droit, soutenu par les coopérations bilatérales suisse, suédoise et Cordaid.

> Appel à candidatures AMES

Dans le cadre du lancement du projet Administrations, Médias, Elus, Société civile (**A M E S ***) au Burundi, soutenu par DFID – SIDA pour une durée de trois ans, l'IPP établit une situation de référence dès le démarrage du projet afin d'être en mesure d'évaluer les changements attendus entre le début et la fin du projet. Pour connaître les attentes des différents publics (pouvoirs publics, société civile, populations rurales, etc) en matière d'information citoyenne et leur point de vue sur les productions diffusées par les radios burundaises, l'IPP a prévu la réalisation de deux enquêtes d'audience, l'une au début et la seconde à la fin du projet. Pour se faire, un appel à candidature a été lancé au cours du mois d'avril afin d'identifier le bureau d'étude qui sera en charge de ce travail.

> A venir : Lancement de l'action Bourses d'échanges transfrontaliers

Afin de continuer à appuyer une dynamique régionale visant à renforcer la mise en réseau des journalistes du Rwanda, du Burundi et de la RDC, l'IPP développe à partir du mois de mai une nouvelle action pilote : les bourses d'échange transfrontaliers. Elle consiste à proposer des jumelages entre deux ou trois médias des pays concernés, qui recevront à tour de rôle leurs confrères pour une coproduction d'un reportage sur base d'une enquête de terrain.

La première session aura lieu au Burundi du 19 au 25 mai prochain. Cinq médias burundais accueilleront des stagiaires venus du Rwanda et de la RDC pendant une semaine. Les binômes ou trinômes travailleront ensemble à la production d'une émission conjointe et se retrouveront quelques semaines plus tard pour poursuivre cette activité. Au mois de juin en RDC, puis en juillet au Rwanda. Les reportages réalisés seront diffusés sur les ondes de l'ensemble des médias participant.

> Atelier VIH Sida au Rwanda

Du 15 au 17 mai 2008, l'IPP a organisé, en partenariat avec la Maison de la Presse du Rwanda, un atelier thématique de formation sur le VIH-SIDA sur le thème « communication pour le changement de comportement (CCC) dans le contexte du VIH-SIDA au Rwanda ». Cet atelier réunira des journalistes radio qui auront la possibilité, à la suite de cette activité, de réaliser un reportage en lien avec la thématique.

Comité de rédaction

> Direction

Pascal Berqué, Directeur des programmes, Institut Panos Paris, pascal.berque@panosparis.org

> Coordination et diffusion

Domitille Duplat-Saunier, Responsable du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris, domitille.duplat-saunier@panosparis.org

Gabrielle Beyl, Chargée de secrétariat, Institut Panos Paris, communication@panosparis.org

> Secrétariat de rédaction

66, rue Coenraets
Bruxelles - Belgique
(0)2 535.06.64 ; +32 (0)2 535.06.67 – Fax +32 (0)2 535.06.80
infosud@skynet.be
www.infosud-belgique.info



Infosud
1060
Tél. +32
Courriel :
Site web :

> Correspondants

Burundi : Edmond Toyi

Cameroun : Julien Chongwang

Centrafrique : Jules Yanganda

Congo : Annette Kouamba

Gabon : Isaak Mackanga

Guinée Équatoriale : Rodrigo Angue Nguema

République démocratique du Congo : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-Prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale)

Rwanda : Venant Nshimyumurwa

Tchad : Laoro Gondjé

> Graphisme, mise en forme

Chantal Fitoussi, Conceptrice-réalisatrice internet
www.chantalfitoussi.net

> Contact et diffusion

Institut Panos Paris - 10, rue du Mail - 75002 Paris (France)
Tél. (331) 40 41 05 50 - Fax (331) 40 41 03 30
Email : communication@panosparis.org

Partenaire et soutien

